

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 983

présenté par

M. Baupin, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, Mme Duflot, M. François-Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

à l'amendement n° 953 du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« préservant »

le mot :

« renforçant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La rédaction de cet amendement laisse penser que la France est indépendante énergétiquement. Or il convient de rappeler que le combustible utilisé par les centrales nucléaires est importé. Il est donc proposé que l'objectif de réduction de la part du nucléaire dans le mix électrique renforce l'indépendance de la France en matière énergétique.